

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue Saint Jean n. 39.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fête excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

Mercredi 15. — Bataille de Funtermonde (Italie), par le général Miolis (1799).

FRANCE.

(CORRESPONDANCE DU JOURNAL DU HAVRE.)

Paris, 9 décembre.

Les passions politiques commencent à se ressentir du voisinage de la session : les intrigues de portefeuilles reparaissent. Rien n'est pourtant aussi avancé qu'on l'a prétendu. On n'en est pas encore à trouver des noms pour une combinaison ministérielle, on s'ingénie seulement à rechercher par quels moyens il sera possible de renverser M. Guizot, sauf à se quereller de nouveau sur sa déposition. Quant à un changement avant la réunion des chambres, c'est une supposition tout-à-fait gratuite. La couronne tient à M. Guizot ; elle ne se séparera de lui que sur un vote formel. Jusqu'ici, les révolutions de cabinet, faites hors de la présence du parlement, ne se sont appesanties que sur M. Thiers et à propos de questions où ce ministre voulait agir à sa tête. Or, en rien et pour aucun détail, M. Guizot n'a cédé à cet esprit de révolte. On peut dire même que son impopularité actuelle dans les centres provient d'une obéissance trop aveugle. Quoiqu'à regret, il a suivi la couronne sur le terrain de l'union douanière avec la Belgique et a fait ainsi à sa très douteuse et très petite majorité, une brèche irréparable.

Ainsi, dans aucun de nos neuf ministères, on ne s'attend à une exécution directe : seulement, on craint un échec parlementaire. Il s'agit d'une intrigue entre MM. Molé et Salvandy, poussés l'un et l'autre par un homme d'une activité indomptable, M. Emile de Girardin.

Il s'agit de former un noyau de conservateurs qui se détachent de M. Guizot. On en cite déjà plusieurs, et, dans le nombre, des hommes qui, depuis dix ans, ont voté avec tous les ministères. La scission se produirait alors à la fois dans la presse et dans la chambre des députés. D'un côté seraient les *Débats* avec M. Guizot ; de l'autre, la *Presse* avec MM. Molé et Salvandy. A ces deux noms, on associe ces jours-ci celui de M. de Lamartine. Mais c'est à l'insu et contre le gré de l'orateur-poète, qui n'a pas quitté sa retraite de Saint-Point. On prétendait même que, loin de songer à la postulation ministérielle, M. de Lamartine était à la veille d'accepter la rédaction en chef du journal *la Patrie*, avec deux mille francs par mois d'appointements. Ce sont là des bruits, et je vous les livre comme tels.

Rien n'est plus curieux que le mouvement des coteries parlementaires au milieu de ces nouvelles perspectives d'ambition. La fraction de MM. Passy et Dufaure est l'objet d'une foule d'avances qui lui arrivent de plus d'un côté. M. Guizot ne désespère pas de faire entrer ces deux noms dans une modification du 29 octobre. M. Molé leur offre le choix des portefeuilles dans un ministère de sa composition. Ces deux dissidents sont en effet la clef de voûte de toute combinaison parlementaire, et c'est parce qu'ils résistent absolument au retour de M. Thiers, que M. Thiers n'a point de chances pour le moment. M. Passy ne se refuserait pas positivement à une alliance avec M. Guizot, mais M. Dufaure ne veut point entendre parler des doctrinaires. Quant à un pacte entre MM. Molé d'une part, Dufaure et Passy de l'autre, il est très-difficile à conclure. M. Molé a évidemment, en tout ceci, M. Emile de Girardin pour tenant, et les deux puritains du centre-gauche redoutent cette influence. Dans leur passage aux affaires, ils ont eu pour titre et ont laissé pour souvenir une guerre assez rude faite à la corruption. M. Molé, au con-

traire, ne s'est soutenu qu'à l'aide de la corruption, comme l'on fait, du reste. MM. Guizot et Thiers, sous l'inspiration du système qui prévaut depuis 1830. MM. Passy et Dufaure voudraient de l'honnêteté dans le pouvoir, et les grands hommes qui nous gouvernent et nous ont gouvernés regardent cela comme une utopie. De là, les incompatibilités.

Je vous disais que tout ceci est, plus qu'on ne l'imagine, une affaire de presse. En effet, entre les journaux ministériels s'est déclarée une guerre intestine qui, long-temps sourde, a éclaté récemment. Depuis long-temps, les *Débats* ne pouvaient s'habituer au succès de la *Presse*, qui vise évidemment à s'emparer, par le bon marché et par des innovations sans fin, de toute la clientèle ministérielle. La création d'un supplément judiciaire a déterminé l'explosion d'une mauvaise humeur long-temps contenue, et, pour plaire à ses amis des *Débats*, M. Guizot fait poursuivre la *Presse*. Celle-ci a relevé le gant, et a remporté devant les tribunaux du premier ressort, une victoire complète. Dans l'état et après une rupture aussi ouverte, il ne peut plus y avoir entre l'organe persécuté du gouvernement et le cabinet actuel ni trêve, ni merci. On a vu, dans le premier arrondissement, M. Alexandre de Girardin se mettre sur les rangs comme concurrent de M. Jacqueminot, et une sorte de défection, imperceptible il est vrai, s'opérer parmi les conservateurs. A ces symptômes, il a bien fallu reconnaître la main d'un ancien ami et d'un adversaire récent. Ces embarras ne sont pas les seuls que cette scission prépare à M. Guizot. Il a voulu s'immiscer dans une question de presse, épargner à un journal favori, les douleurs et les angoisses de la concurrence ; il en portera la peine. On l'attaquera sur le droit de visir, sur l'union belge, sur toutes les questions où il sera vulnérable ; on soulèvera contre lui beaucoup de petites passions et de petites haines auxquelles il ne résistera pas.

FEUILLETON.

UN AMI.

Rara avis interris.

(Suite.)

Ils ne croient pas mal faire, ces naïfs et honnêtes brocanteurs, en dépréciant du mieux qu'ils peuvent, c'est à dire à coups de leurs outrages les plus sanglants, de leur éloquence la plus fangeuse, les pieuses reliques qui attendent que la voix d'un commissaire-priseur les taife. Tout à l'heure ils ne se sont pas même inquiétés de savoir quelle était la jeune fille qui avait apparue au milieu d'eux, et c'est en toute innocence qu'en face d'elle ils ont mis à contribution leurs arsenaux les mieux fournis en facéties de tout calibre, pour railler agréablement le fauteuil suranné qui fut le lit de mort d'un vieillard.

Qu'y a-t-il là d'étonnant ? Ils sont venus pour acheter ce fauteuil : donc ils le déprécient. De même vous allez les entendre déprécier les ornemens de cette pendule de famille, l'acajou de ce poétique berceau d'enfant, les ciselures de cette coupe antique. C'est

tout simple. Ils convoitent tout cela, ces honnêtes marchands ; il faut bien qu'ils aient l'air de mépriser ce qu'ils désirent, il faut bien qu'ils jouent leur comédie, qu'ils fassent leur métier. Oh ! je vous en prie, ne vous irritez point contre eux, car je vous assure que ce sont de bonnes pâtes d'hommes, d'aimables voisins, d'admirables gardes nationaux, de vertueux pères de famille. Il en est parmi eux qui font l'aumône, qui, dans l'occasion, rendent un service à un ami, mais en ce moment ils n'ont ni cœur ni entrailles, ils ne sont pas hommes, ils sont marchands !

Mais, au milieu de cette bande qui rit, crie et clame, apparaît un homme au maintien grave, à la physionomie mélancolique. Il n'entre pas là en acheteur, cet homme ! Les acheteurs n'ont point cette contenance recueillie. Et puis, sa tête est nue : son front s'incline respectueusement, il semble saluer d'un regard plein de pitié cette demeure qui, jadis vivante et tapissée de soyeuses tentures, bientôt sera muette comme une tombe et désolée comme une ruine. Voyez ! voyez ! Le long du visage de cet homme une larme a coulé, et il ne cherche point à la cacher ! Oh ! rassurez-vous, honnêtes marchands, cet homme ne vient point vous enlever votre proie, cet homme n'est point un concurrent. Tenez ! il s'arrête, il s'informe. Que

demande-t-il ? Hélas ! ne vous alarmez point, honnêtes marchands, il n'en veut point à vos dépouilles opimes, il ne prétend à rien de ce butin qui est vôtre. Ce que réclament ses yeux hagards, ce qu'appellent ses paroles inquiètes, c'est celle à qui tout à l'heure appartenait toutes ces belles choses qui maintenant sont à vous, car vous les avez payées, bien payées ! Au comptant !

Quant à cet homme, n'ayez de lui aucun souci ; il n'est pas à votre hauteur. Regardez ! On lui dit que, dès le commencement de votre vente, Pauline s'est sauvée loin de vous, éperdue de désespoir et d'effroi ; on lui dit qu'on a vu la fugitive chercher un asile dans la chambre la plus obscure, la plus étroite et la plus pauvre de cette maison qu'autrefois un père ne trouvait ni assez riante, ni assez vaste, ni assez riche pour elle et que pour elle il embellissait tous les jours !

A peine lui a-t-on dit cela à cet homme, que déjà il s'élançait, il court, et d'une main respectueusement timide, il va frapper à la porte de l'orpheline.

Sans doute cet homme est un ami. Sans doute il sait que, dans les larmes versées à deux, il y a je ne sais quelle tendre sympathie, plus douce et plus puissante mille fois que les consolations aux formes banales et mensongères, et il vient mêler ses larmes aux lar-

on divisera le parti, et on le renversera à l'aide d'une défection qu'il aura à peine soupçonnée. Voilà où est, pour M. Guizot, le véritable danger.

Dans cette tactique assez nouvelle, le rôle de M. Thiers semble s'amoindrir. Il arrivera à la chambre, tout-à-fait séparé de la gauche qui veut décidément marcher seule. M. de Tocqueville a déclaré à M. Odilon-Barrot, au nom de soixante membres, que s'il abondait encore dans les déceptions des deux sessions dernières, son parti ne le suivrait pas. La gauche agira donc en toute liberté et comme désintéressée de toute ambition, de toute préention au pouvoir. Il est certain que l'alliance avec M. Thiers empêchait la gauche d'acquiescer une force qui lui fut propre et une politique qui ne fût pas de contre coup. Avec MM. Tocqueville et Barrot, elle peut prétendre à mieux qu'à servir de marche-pied à une ambition qui n'offre pas de garanties. Du reste, M. Thiers a prévu cette nouvelle attitude de ses anciens alliés, et il est résigné à ce qui se passe; peut-être même n'en éprouve-t-il que de la satisfaction. Ses plans de conquête dans les centres sont la seule chose qui lui sourie aujourd'hui, et je crois savoir que, sur plusieurs questions, il ne craindra pas de dessiner nettement sa ligne actuelle et de se porter au secours du gouvernement, comme dans la loi de régence. Il espère ainsi expier le passé et racheter l'avenir. Il y a beaucoup d'illusion là dedans, et ce sera peut-être l'histoire du lion qui se laisse rogner les griffes. Mais M. Thiers n'en paraît pas moins décidé à suivre jusqu'au bout cette expérience. Elle est, du reste, dans ses instincts, et il a toujours été moins de l'opposition qu'il n'effectait de la paraître.

Pour résumer cette stratégie des partis, il serait difficile de prévoir ce qu'elle amènera. M. Guizot n'est certainement pas assis d'une manière solide, mais aucun des hommes qui aspirent à le remplacer n'a des chances bien décidées. Il n'y a pas ici un Robert Peel prêt à recueillir l'héritage d'un Melbourne. Toutes les combinaisons sont caduques, atomistiques; on les a déjà toutes essayées, toutes rejetées. Si M. Dufaure avait la puissance de constituer un ministère avec les hommes honnêtes de tout les bancs de la chambre, depuis M. Vivien

jusqu'à M. Tocqueville; s'il montait au pouvoir avec le projet d'opérer de grandes économies dans le budget, économies possible, quoi qu'on puisse dire, de repousser la corruption comme moyen de gouvernement, et l'action écrivante et délétère que les députés exercent sur l'administration, si ses collègues et lui exerçaient un contrôle sévère sur les bureaux, et procédaient à la réforme des abus avec une fermeté et une vigilance infatigables, si cela pouvait être, si une pareille administration pouvait se former, elle aurait pour elle la grande majorité dans la nation et dans la chambre, tous les hommes que le spectacle de la corruption navre depuis si long-temps et abreuve de dégoût. Mais c'est là probablement une utopie, et nous sommes destinés, dans notre époque de scandales, à voir toujours un gouvernement d'intrigue succéder à un gouvernement d'intrigue.

(La suite au prochain numéro.)

— L'ordonnance de la nomination de la journée de pairs, attendue, paraîtra dans quelques jours. La liste est à peu près arrêtée. Les débats dont quelques noms ont été l'objet dans le sein du conseil ont été funestes à beaucoup d'ambitions et des prétentions qui ont reçu des promesses. Chaque ministre proposait ses candidats de prédilection; mais quand un membre du cabinet proposait un de ses protégés, tous les autres s'empressaient de le rejeter dans l'espérance qu'il y aurait place pour les leurs. Les ministres ont ainsi été députés, et la liste ne contient que des noms qui avaient été choisis par la cour.

On a eu beaucoup de peine à admettre quelques anciens députés qui avaient renoncé à toute candidature aux dernières élections, et dont les successeurs appartiennent à l'opposition. Ainsi M. de Tilly ne s'était pas présenté aux électeurs de Caen (*extra-muros*); on pensait donner sa succession à M. Delacour, qui a des relations avec le château. Cet arrangement n'a pas été du goût des électeurs qui ont nommé M. Emmanuel de Foutette. On en veut à M. de Tilly de n'avoir pu assurer le triomphe du candidat du juste-milieu, et on dit qu'il aurait dû se faire réélire pour léguer sa succession en temps opportun. Malgré les promesses qui lui ont été faites depuis long-temps, ce n'est pas sans difficulté qu'il a été maintenu sur la liste.

Le général Bonnemain a été admis sans contestation; outre qu'il a toujours bien voté, il s'efforce de procurer à M. Quesnault les moyens de réparer l'échec qu'il a essayé à Cherbourg. En effet, les amis de M. Bonnemain se donnent beaucoup de mouvement dans

ses paroles qui viennent pêle mêlé et sans art, quelle honnête loyauté!

— Ne vous effrayez pas mademoiselle Pauline, c'est Pierre Champré, c'est un ami qui vient près de vous pour que vous ne soyez plus toute seule avec vos chagrins... Ils sont grands, mais vous n'êtes pas restée au-dessous d'eux. Vous avez agi en bonne fille, mademoiselle Pauline!... Votre père avait des amis, vous auriez pu recourir à eux, vous n'avez pas voulu le faire, vous n'avez pas voulu qu'il fût dit que la fille du négociant Delaunoy n'avait pas pu, à elle seule et par elle-même, continuer à son père mort, cette vieille réputation de probité que, vivant, il avait glorieusement acquise, et qu'il avait conservée avec plus de soins que sa vie!... Cela est bien! votre père n'eût pas mieux fait!... Mais à présent que vous avez noblement rempli votre devoir de fille, il est temps de songer à vous, à l'avenir qui vous est réservé. Et, je le vois, vous y songez. C'est ça qui vous rend si triste, n'est-ce pas?... Et cependant il ne faudrait pas vous laisser abattre... Les ressources ne vous manqueront pas. Où votre père avait semé vous pouvez recueillir. Il y en a pas mal sur le pavé de Paris qui ont de l'argent à vous et qui sont tout prêts à vous le rendre, j'en suis sûr. Combien en trouverait-on qui, aujourd'hui, sont à la tête d'une belle et solide boutique, et qui, sans votre père, ne seraient que de pauvres diables d'ouvriers vivant—si toutefois cela peut s'appeler vivre—au jour le jour et mal de leurs dix-huit heures de travail! Moi, par exemple, est-ce que j'avais un centime vaillant quand, me tendant la main, il me dit: "Pierre, tu as vingt-cinq ans, et tu ne songes pas à t'établir?—C'est que, lui répondis-je, pour s'établir il faut deux choses: de l'argent et du crédit. Je n'ai ni l'un ni l'autre.—Je

l'arrondissement de Coutances en faveur de M. Quesnault, et la préfecture de St-Lô les seconde de toutes ses forces.

Quant à ces fidèles amis du système; tels que M. Barbet, que les électeurs ont eu la mauvaise grâce d'écarter au mois de juillet, on a voulu récompenser en eux le courage malheureux. On sait qu'il ne se démentiront pas, et que leur vote au Luxembourg sera ce qu'il était au palais Bourbon.

Quelques préfets voulaient voir leurs noms figurer sur la liste des heureux; de ce nombre, M. Sers, qui a fait réussir M. de Nemours et mis au jour son éloquence. On lui tient compte de son zèle, mais il a été décidé qu'on l'en récompenserait plus tard.

M. Pasquier qui tient beaucoup à la considération de la chambre des pairs, mais qui ne peut lui en donner autant qu'il voudrait, discute beaucoup toutes les fois qu'il s'agit d'une nomination à la pairie sur la quantité et sur la qualité; il aurait voulu que le nombre des nouveaux pairs ne fût que de douze. On lui a dit qu'on ne pouvait se dispenser d'en nommer au moins vingt. Quelque personnes ordinairement bien informées assurent que ce nombre sera plus grand encore.

(Patrie.)

—La ville de Bergame, dans l'Asie-Mineure, vient d'être submergée presque en entier dans une inondation survenue par suite de pluies diluviales. Tout le quartier turc a été enlevé par les eaux; 400 personnes et au-delà y ont perdu la vie. Le palais du gouverneur et la prison ont été renversés de fond en comble.

DES FRAIS DE JUSTICE EN MATIÈRE DE CONTRAINTE PAR CORPS. — Voici quelques faits curieux sur la contrainte par corps, cités dans le *Pauvre Jacques*, journal publié sous le patronage de la *Société de la Morale Chrétienne* (comité des prisons):

— Un protêt et une signification de contrainte par corps, tarifés par la loi: le premier à 4 fr. 35 c., et la seconde à 4 fr. 70 c., sont généralement portés par les huissiers: le premier à 10 fr. 40 c.; le second à 16 fr. 40 c. Les huissiers font donc illégalement payer 26 fr. 80 c. ce qui est tarifé par la loi à 9 fr. 50.

— Pour une arrestation la loi accorde aux gardes du commerce: timbre et enregistrement, 3 fr. 50 c.; la fiacre 3 fr.; l'arrestation et l'écroute, 60 fr. 25 c.; droit de greffe, 8 fr. — Total: 76 fr. 75 c.

— Une note de frais, citée comme moyenne de ce que réclament ordinairement les gardes du commerce, pour une arrestation, porte ces frais à 240 fr. environ, au lieu de 76 fr. légalement dus.

On lit encore dans le même journal:

— Le garde du commerce*** est venu nous prier de rectifier l'article de la *femme pendue*. "Ce n'est pas moi, dit-il, qui lui ai donné la mort." Nous n'avons

mes de Pauline. Qu'avez vous à voir dans cette commune douleur, honnêtes marchands? La douleur n'est pas matière vendable, que je sache. Donc, laissez pleurer cette femme et cet homme, et continuez, vous autres, d'acheter, de crier et de rire

Pauline était assise sur un tabouret dans une attitude profondément méditative. Elle semblait comme repliée sur elle-même. Ses deux coudes étaient appuyés sur ses genoux, et de sa main elle soutenait sa tête qui fléchissait, hélas! comme anéantie sous le poids de l'adversité. Ses larmes avaient cessé de couler, et de ses yeux, dont la fixité était effrayante, jaillissait un regard de flamme. Ses lèvres étaient blanches, et les coins de sa bouche, crispés par une contraction nerveuse, s'abaissaient avec une admirable expression de colère et de dédain. Immobile et pâle comme elle l'était, vous l'eussiez prise pour une antique statue de la Douleur, non point de la douleur qui se résigne sans combat, mais de celle qui, même vaincue, résiste encore.

Devant la pauvre jeune fille, un homme vient se mettre à genoux: c'est celui qui, tout à l'heure, a surgi, contraste éloquent, au milieu de la horde des acheteurs. Son extérieur est d'une exquise simplicité, sa figure est belle, car l'intelligence l'illumine de ses nobles rayons. Ses mains larges et calleuses attestent que sa vie est de travail. Sur son front, que les soucis ont sillonné de rides venues avant le temps, la probité a mis son cachet; et dans ses yeux, d'un gris limpide, une naïve sensibilité. Tout d'abord, on comprend, que sous cette large poitrine, bat un noble cœur. Ecoutez-le parler! Comme il s'efforce d'adoucir sa voix naturellement rude et forte! comme il s'inquiète peu d'arranger ses phrases; mais aussi dans

"toffe l'un et l'autre—Merci, répliquai-je avec une fierté qui le fit sourire, je n'emprunte pas quand je ne suis pas sûr de pouvoir rendre.—Remarque bien que je ne te prête que sur solide hypothèque.—Une hypothèque? Je n'ai rien.—Et l'honneur du nom que tu portes? Le nom de ton honnête homme de père, Nicolas Champré, qui a été quinze ans chez moi gargon de caisse, et, pendant quinze ans, n'a voulu ni changement de position, ni augmentation d'appointement, parce qu'il ne se trouvait bon, disait-il, que pour être ce qu'il était, et qu'à ses yeux son temps, son activité, son intelligence ne valaient pas plus de douze cents francs qu'il avait gagnés dès le premier jour de son entrée dans ma maison. C'est sur la garantie de ce nom que je t'avancerai, sans crainte aucune, les sommes qui te seront nécessaires. Tu es charpentier, tu sais ton état, tu es de l'ordre, de l'intelligence: tu dois réussir! A compter de ce jour, un compte t'est ouvert à ma caisse. Maintenant à l'ouvrage!... C'était ça qui était une belle proposition! Je l'ai acceptée avec reconnaissance, je me suis mis à la besogne, et Dieu et mes bras aidant, j'ai charpenté une petite fortune d'une centaine de mille francs dont vous ne refusez pas, j'ose l'espérer, de faire tel usage que vous jugerez convenable, attendu qu'ils sont à vous, et que si vous étiez assez méchante pour n'en pas vouloir, ce serait me dire qu'en acceptant les bienfaits de monsieur votre père j'ai fait une action peu honorable. Mais vous n'êtes pas méchante, et de votre petite voix douce, vous allez me répondre: "Pierre, je ne veux pas vous rendre malheureux, j'accepte!"

EDOUARD LEMOINE. — (Courrier)

(La suite à Demain.)

pas dit que *** eût tué cette malheureuse femme. Nous reproduisons textuellement notre article.

Le garde du commerce *** va pour arrêter un menuisier rue de la Lune; le menuisier l'aperçoit dans la rue, il crie: "Je suis perdu! on vient pour m'arrêter!". Sa femme l'entend, ferme la porte, et le menuisier va se cacher dans son grenier. Le garde du commerce va chercher un juge-de-peace et un serrurier; la porte de la chambre de la femme est enfoncée... la femme s'était pendue! Le garde du commerce ne s'arrête pas à la vue du cadavre, il continue sa perquisition et trouve enfin le mari: "Je vous arrête. — Je n'ai pas d'argent. — En ce cas, en prison. — Je vous suis; laissez-moi dire adieu à ma femme. — Ce n'est pas la peine; votre femme s'est pendue; elle est morte."

"Qu'avez-vous à dire M*** (ajoute le journal que nous citons), nous n'avons fait que copier votre procès-verbal d'écrou, dans lequel vous avez horriblement et minutieusement décrit cette épouvantable histoire..."

Enfin, le même journal cite deux ou trois faits, dont le suivant est pour ainsi dire la moyenne:

"Sur un billet de 300 fr. de capital, un huissier a fait 964 fr. de frais. Le débiteur, ouvrier, père de cinq enfants, est en prison depuis sept mois."

Ces scandales sont la honte d'une administration qui les souffre et qui en partage les profits; nos doux maîtres sont trop bons conservateurs pour réformer de semblables abus.

(Journal du Havre.)

SYRIE.

Les nouvelles de Syrie, qui vont jusqu'à la date du 11 novembre, représentent la Montagne comme étant en état de grande effervescence. Le fameux scheik El-Harian qui résista même à Ibrahim-Pacha, est à la tête des insurgés drusses et une nouvelle rencontre entre ce chef et les Turcs a eu lieu; les Chrétiens, qu'on prétendait s'être alliés aux drusses, n'ont pris aucune part à ces nouveaux faits d'armes et semblent ne pas trop se fier aux Drusses.

Le pacha et son fils sont toujours dans la Basse-Egypte, occupés des expédients pour suppléer au manque total des boeufs, dont la mortalité n'a pas encore cessé. Le pacha a mis en réquisition plusieurs milliers de chameaux que les Bédouins du désert se sont empressés de mettre à sa disposition, moyennant paiement, et c'est avec ces animaux que l'on fait tourner aujourd'hui les Sakes; on remplace dans d'autres services des boeufs, de manière que l'on espère que le déficit dans les prochaines récoltes ne sera pas d'une grande conséquence, grâce à l'énergie et à l'activité de ces deux princes. Mais la perte qu'a occasionnée la mortalité des boeufs est et sera irréparable, et il faudra bien des années pour pouvoir les remplacer.

MONTEVIDEO.

Nous donnons aujourd'hui l'adresse des résidents anglais à l'amiral Purvis. Cette pièce qui leur fait le plus grand honneur n'a pas besoin de commentaire. Dictée par un sentiment de reconnaissance envers le pays et de prévision appelée par les précédents et le caractère connu de Mr. Mendeville, elle sera, nous assure-t-on, appuyée d'une souscription volontaire dont le chiffre élevé a déjà été arrêté. Et nos autorités sommeillent....!

Le paquebot arrivé aujourd'hui de Buenos-Ayres apporte la nouvelle d'attentats commis sur la personne de plusieurs de nos compatriotes. On met sous nos yeux une lettre qui parle de ces faits qui ne peuvent nous étonner mais dont nous voulons douter encore jusqu'à plus amples renseignements.

Mr. le Ministre anglais Mendeville est parti pour Buenos-Ayres: on ne parle pas encore de la ratification du traité qui l'avait appelé ici, et d'un autre côté il aura eu peu à se louer de l'accueil qu'il a reçu cette fois de la population anglaise et même des autorités civiles et militaires de sa nation dans cette capitale.

Au commodore J. B. Puvis, commandant en chef des forces navales de S. M. en cette station.

Nous sous-signés sujets britanniques résidant en la capitale de la République Orientale de l'Uruguay, ayant ce jour fait une représentation à M. J. H. Mendeville ministre plénipotentiaire de S. M. auprès de la République Argentine et maintenant présent en cette ville, de laquelle nous avons de vous remette copie. Nous prenons la liberté de vous solliciter respectueusement de prendre en considération les faits exprimés dans cette représentation; persuadés que vous apprécierez pleinement la justice des bases sur lesquelles se fonde notre requête à M. Mendeville; nous nous abstenons d'y ajouter aucun autre argument pour vous convaincre de l'évidence des dangers auxquels nos intérêts et notre honneur sont exposés.

Pleinement convaincu du haut jugement et des sentiments qui ont toujours guidé votre conduite dans toutes les mesures que vous avez prises, et profondément reconnaissant des marques que vous nous avez toujours données pour la prospérité des sujets de S. M. B. et le soutien de notre honneur national, nous vous sollicitons respectueusement par notre humble requête qu'il vous plaise adopter la mesure la plus prompte et la plus efficace pour nous soulager personnellement ainsi que nos intérêts dans le présent état de danger imminent, et éloigner l'infamie que ces circonstances font peser sur le caractère de notre nation aussi bien que sur l'honneur de notre souverain et de notre pays outragés par les actes de l'ennemi de la République.

(Suivent les signatures.)

VARIÉTÉ.

UN ARABE A M. SOULT.

Vizir des francs, abîme de vérité, puits de justice... je pourrais te donner encore une foule d'autres qualifications que tu as bien méritées, mais je m'en tiens à celles-là. Si tu n'es pas satisfait, tu n'a qu'à parler: je suis tout prêt à ouvrir le trésor des métaphores orientales. Je n'éprouve aucune difficulté à déclarer que tu es patient comme le grillon, fort comme l'autruche, prudent comme le lézard, et magnanime comme le pélican. Veux-tu que je te compare aux constellations, au firmament, à la foudre? dis un mot, et je l'appellerai Grande Ourse. Mais tu ne tiens pas aux titres; je sais que tu es humble et modeste comme un simple garde municipal.

Je suis pour le quart d'heure sur le flanc, ô grand vizir mon flanc saigne, et quand je dis mon flanc, c'est par suite d'une métaphore consacrée. J'ai reçu hier par tes ordres une assez notable quantité de coups de bâton sur la plante des pieds... je dis la plante des pieds, toujours c'est par suite d'une métaphore consacrée. On m'a accusé d'avoir offensé la France et d'être son ennemi.

Moi! l'ennemi de la France! Pour qui me prenez-vous? Je suis un simple scheik qui passe sa vie à lire le koran, qui fait ses ablutions trois fois par jour, et qui se tourne matin et soir vers la Mecque. Est-ce là offenser la France, je vous le demande?

Non seulement je n'ai point offensé la France; mais encore je l'aime. Il s'en est fallu de bien peu que je ne m'engageasse dans la troupe de Marocains qui ont donné des représentations à la Porte-Saint-Martin. Le directeur m'a trouvé trop vieux pour me livrer à la cabriole ne pouvant me faire saltimbanque, je me suis fait marabout.

Pourquoi la France aurait-elle vu cette décision d'un mauvais œil? Pourquoi ta belle patrie, ô grand vizir, se trouverait-elle offensée de ce qu'il y a dans le Maroc et dans le monde un marabout de plus?

Il est vrai que ton consul prétend, pour se disculper de n'avoir fait appliquer un nombre indéterminé de coups de nerfs de bœuf sur l'omoplate, — je dis l'omoplate, pour rester de plus en plus fidèle à la métaphore consacrée, — que j'ai tiré des coups de fusil sur une embarcation montée par des matelots français. Erreur.

sublime vizir, erreur profonde! Ce jour-là j'étais légèrement ému, j'avais fait un déjeuner de couscous en compagnie d'une vingtaine de marabouts de mes amis, au dessert nous avons pris du radig, et la liqueur de chanvre avait produit son effet. Parole d'honneur, nous étions tous légèrement casquette, et nous nous amusions à tirer des coups de fusil sur la place en signe de réjouissance. C'était à la simple fête, foi de marabout, une modeste fantasia.

Après-ga, s'il y a eu quelqu'un de mort ce n'est pas ma faute.

Et cependant j'ai reçu la bastonnade; on a voulu à toute force que j'aie outragé la France.

Je veux bien pour un moment admettre que j'aie voulu insulter ta belle patrie, ô magnanime vizir, pourquoi choisir un pauvre homme comme moi pour faire peser sur lui le poids de ta vengeance? Combien d'autres sont plus coupables que moi et tu ne leur a rien dit.

As-tu fait appliquer la bastonnade à l'officier anglais qui a fait mettre aux fers un officier de la marine française, après l'avoir assommé de coups de poings?

Quelle vengeance as-tu tirée des ordres de l'empereur de Russie, qui défend d'arborer le pavillon tricolore au fronton de l'ambassade française à Saint-Petersbourg?

Rosas, ce tigre à formes chrétiennes, ce buveur de sang humain, dont la soif brûlante ne s'éteint que dans le crâne de ses propres victimes, Rosas qui fait traquer les français comme des bêtes fauves et assassiner au milieu des rues de sa capitale, quel châtiment a-t-il reçu? Mackau l'a comblé de tes présents et l'a étreint dans ses bras.

Les voyageurs français que le roi de Piémont jette périodiquement au fond de ses cachots, sous prétexte qu'ils sont Carbonari, quelle satisfaction reçoivent-ils?

Vous dites que la nécessité de maintenir votre influence en Orient, vous fait une loi d'être sévère; mais alors incommensurable vizir, d'où vient donc que vous n'osez pas même retenir prisonniers ou seulement chasser de vos états les agents anglais qui viennent à Abd el Kader les armes et la poudre avec lesquelles il tue vos soldats.

Vous seriez fort embarrassé pour me répondre. Tenez, votre conduite me paraît passablement mesquine. Vous ne vous conduisez pas de manière à mériter le surnom de juste. Non, la postérité ne vous appellera jamais Sould-Al-Rachid.

Je commence à croire que la France ne punit que les petites gens et les petites insultes. Pour être sûr de l'impunité avec elle, il ne s'agit que d'être fort et de menacer. C'est un anglais qui m'a appris cela. Cet européen pourrait bien avoir raison.

En attendant j'ai reçu la bastonnade. L'officier qui commandait l'exécution a été bon; il m'a fait grâce d'une partie de ma peine. Je lui prouverai un jour que j'ai la reconnaissance du cœur et celle du dos... je dis dos, pour ne pas m'écartier de cette même métaphore.

Quant à vous, innapreciable vizir, prenez garde que le paradis ne vous soit fermé. Mahomet dit formellement dans le chapitre 3 du koran, page 21, verset 14, "sera privé de toute espèce de nouris et de délices l'homme qui aura eu pendant sa vie deux poids et deux mesures. Vous pouvez, il est vrai, répondre à cela que vous n'avez aucun poids et que vous ne savez pas garder de mesure.

Tanger, le 11 août 1842.

NABDESLAM.
(Chirivari.)

MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO.

Arrivé du 14 mars.

Buenos-Ayres, paquette *Euphrasie*.

En partance.

Gènes Polacre sarda *Carolina*.

Gènes Polacre sarda *Marco*.

Londres brick anglais *Porcico*.

Londres barque anglaise *Brillant*.

Buenos-Ayres, barque sarda *Tres Hermanos*.

Buenos-Ayres, brick goelette anglais *Despach*.

Ste. Catherine et Rio Janeiro Polacre nationale *Nicolas*.

Ste. Catherine Polacre nationale *Minerva*.

Gènes Polacre sarda *Romulo*.

Ste. Catherine goelette nationale *Cora*.

Londres brick anglais *Porcia*.

AVIS DIVERS.

Le Rapport de la Commission se vend à l'imprimerie du Patriote.

AVIS. Depuis quelque tems, des gens de mauvaise foi à qui je demande ce qui m'est dû légitimement me répondent insolemment par la recommandation de payer à M. Cochet le montant d'un billard qu'il m'a livré depuis trois mois et qui n'est pas encore achevé. Je dois dès lors déclarer que non seulement M. Cochet a reçu de moi l'acompte convenu entre nous, sous reçu, mais que l'échéance, également arrivée de commun accord, pour le reste de la somme (après m'en être en place) n'étant pas encore arrivée, je me verrai dans la nécessité désagréable de faire terminer par un autre que M. Cochet et à ses frais le travail commencé: je suis tout disposé d'ailleurs à faire à ce Monsieur l'avance de quelques douzaines de patacois sur le second paiement à échoir afin d'éviter de sa part toute mauvaise interprétation, tout méprisable commérage,
DORMOY.

Une personne qui a servi pendant longues années dans les premières maisons de cette ville en qualité de maître d'hôtel offre ses services à ceux qui voudront bien l'employer.
S'adresser au bureau du journal.

La société qui a existé entre MM. Guillaume Lelièvre et André Micoud est dès aujourd'hui dissoute à l'amiable: l'actif et le passif restent à la charge du premier. Cette publication aura lieu pendant trois jours.

AVIS AU COMMERCE.

MM. PORTAL frères, de cette ville et M. N. Gustave HIMAUS leur représentant, ont l'honneur d'aviser au commerce, qu'à dater du 28 février 1843 ce dernier cesse d'être attaché à ladite maison et d'en avoir la procuration.

Montevideo, le 1er mars 1843.

PORTAL frères.

AVIS. M. Pierre CRAMPET a vendu sa peluquerie à Jean DENIS et Armand PUJO, située à la rue San Joaquin. Les personnes qui auront des comptes à régler avec ladite peluquerie devront se présenter dans l'intervalle de trois jours, et dans le cas où il ne se présenterait pas, ils perdront tout droit de réclamer.

Avis. — Deux appartemens à louer rue San Vicente, n. 49. La maison a de l'eau et des lieux.

Monsieur Alphonse Réroussier est prié de passer chez M. Des Brosses où il trouvera une lettre à son adresse.

AVIS. — On a perdu dimanche dernier, dans l'enceinte du marché, un portefeuille contenant ces papiers de famille la résiliation d'un contrat et un certificat d'immatriculation au nom de M. Joseph Piépon. La personne qui voudra bien le remettre au bureau de ce journal sera gratifiée,

POUR VALPARAISO.

Le beau trois mats barque l'Alfred, de première marche et de première classe, doublé et cloué en cuivre, mettra à la voile, sous le commandement du capitaine Dubertrand, pour ladite destination, du 15 au 20 de ce mois. Il peut recevoir du chargement et quelques passagers, qui trouveront toutes les commodités désirables dans une chambre élégante et spacieuse. Le meilleur traitement leur sera garanti.

S'adresser au consignataire Paul Duplessis, calle San Benito, n. 125.

Le sieur Ancelot, natif de Noisy-le-Grand (Seine est Oise, qui doit habiter le pays depuis plusieurs années, est invité de passer au magasin de M. Monet pour avoir connaissance des informations que lui adresse sa famille.

MONET.

Le sieur Leceste, de Montreuil (Seine), est invité à se procurer passage à bord d'un navire le plus prompt à partir. M. Monet est chargé par sa famille de satisfaire à son passage.

MONET.

NOURRICE.

On en trouvera une jeune, saine et robuste, accouchée il y a environ cinq mois, chez Mr. Jean GARAT, au Restaurant vis à vis du Lion d'Or.

AMA DE LECHE.

Se encontrará una, joven, sana y robusta, parida desde cinco meses, en la fonda de D. Juan GARAT, en la calle grande del mercado, frente a la botica del Leon de Oro.

AVIS INTERESSANT.

Dans le magasin, rue de San Pedro ou du Porton, maison de Do. Benito Blanco, à la seconde porte en montant vers la Buena-Vista sur la droite, on a reçu de France, depuis quelques jours une certaine quantité de haricots, d'excellente qualité qui se vendront en gros ou au détail au prix le plus modéré, comme aussi une partie de jambons de Bayonne qui se donneront aux mêmes conditions.

S'adresser à Mr. LANSAC, au dit magasin.

AU COMMERCE.

MM. Arnaud VILLATE et Jacques MAILLARD ont l'honneur d'aviser le public qu'à compter du 1er février courant et après règlement de tous comptes ils ont de commun accord dissous la société qui existait entre eux. M. Maillard reste à la tête de l'établissement et exclusivement chargé de l'actif et du passif: ce que les dits intéressés font savoir d'une manière légale et pour la gouverne de ceux avec qui ils ont eu quelques relations.

Les consignataires du trois mats le Turenne, préviennent les respectifs receveurs des marchandises, de bien vouloir les retirer dudit navire, afin qu'il puisse se continuer son voyage à Buenos-Ayres, les 8 jours que le capitaine a accordé pour les décharger selon les connaissements finiront le 23 courant. Les mêmes préviennent les personnes venues de passage, qui n'en ont pas réglé le montant, de le faire de suite, s'entendant avec le capitaine Larche ou avec leurs consignataires MM. Zumermann et Tre-sera rue San-Benito.

AVIS. Il a été perdu un portefeuille à partir de chez Marin Cazenave jusqu'à la rue du Porton, en allant vers la Buena Vista. Ce portefeuille renferme une papeleto délivrée par le consul belge M. Lafond, ainsi que quelques figures etc. Récompense à celui qui l'apportera chez le sieur N. Frerotte, almacén de ferreteria, à la Buena Vista.

FABRICA DE BOMBAS Y MOTONES.

El señor A. Degruhs tiene el honor de participar a los propietarios y capitanes de buques que acaba de establecer en su toneleria bien nombrada en la calle San-Viguel n. 60 una fabrica de bombas de todas clases y tamaños, motones de amante y aparejo de patente, con sus correspondientes roldanas, idem chicos y grandes y tambien ordinarios de todas clases tiene tambien un sortido completo de palos mayores, de mesana, trinquete, masteleros de gavia, de juanete etc., reinos, palanca, roldanas de patente, pipas para agua, etc. etc.

Las personas que quisieren honrarlo con su confianza, seran servidas con prontitud y a precios muy moderados.

MM. Pierre BLANCAT et Félix DAOER, marchands tailleurs, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont acheté le magasin de M. GARAQUEL, rue du Porton. Les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance trouveront toujours de la nouveauté dans les modes et bonne confection dans l'ouvrage.

M. Blancat gérera le magasin rue du Porton et M. Dager celui de M. Blancat rue des Pescadores

AVIS. La personne qui aurait trouvé un certificat d'immatriculation accordé en juin 1842, à M. Frédéric Milbau, français, né à Caux, arrondissement de Beziers, département de l'Hérault est prié de le remettre chez Milbau restaurateur en face du Pavillon français.

Le capitaine du trois-mats barque française, Ducoëdic, prie messieurs les passagers qu'il a amené de Valparaiso de vouloir bien passer chez M. Duplessis, consignataire, rue San-Benito 30, pour régler le paiement de leur passage.

A VENDRE OU A LOUER

Le restaurant sis rue San-Carlos en face le pavillon français. On cède la clef sans rétribution. L'acheteur n'aura à payer que les améliorations faites dans l'établissement par le propriétaire actuel.

S'adresser au dit établissement.

AVISO AL COMERCIO.

La sociedad de panaderia que existia entre los Sres. Estevan Ritu y D. Pedro Patterie en la casa del Sr. Dn Manuel Lima, manzana num. 5. (bueno vista) habiendo cesado de comun acuerdo y amistosamente, las personas que tengan cuentas con ella pueden dirigirse al Sr. Ritu que queda solo dueño de dicha panaderia y encargado de pagar las ditas y recibir los créditos.

AVIS. Rue St.-Joaquin dite des pêcheurs, No. — une porte plus haut que Mme Himonet. On trouvera une grande quantité de pommes de terre de première qualité et nouvellement débarquées, à un prix très modéré.

M. Roiffé, instituteur, désirerait trouver un appartement composé de plusieurs pièces avec une cour.

S'adresser à sa maison d'édification, sise à l'ancienne poste, rue du Porton, où à cette imprimerie.

A LOUER. — Un restaurant muni de tout le mobilier et des ustensiles nécessaires, ayant belle clientèle et très avantageusement situé. S'adresser au bureau du Patriote, rue St. Jean, n. 39.

M. CAPDERESTET associé de M. ROIFFE pour l'établissement de l'enseignement mutuel situé dans la rue du Porton, maison de l'ancienne poste, étant parti de Montevideo, M. Roiffé demande un associé qui puisse le remplacer immédiatement.

M. Roiffé prévient les pères de famille qu'il prend des élèves qu'il garde toute la journée et à demi-pension.

Le cours du soir qui avait lieu de 6 à 11 heures n'aura plus lieu que de 7 à 10 heures.

AU CAFE DE LA MARINE, en face du Môle, du côté du sud. Sous le double rapport de la propriété et de l'exactitude du service, cet établissement qui vient de s'ouvrir ne laisse rien à désirer.

FABRIQUE DE POMPES ET POULIES.

M. A Degruhs a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires et capitaines de navires, qu'il vient d'établir dans sa tonellerie, déjà bien renommée, rue Saint-Michel, n. 60 une fabrique de pompes de toutes grandeurs, grandes et petites poulies perfectionnées et ordinaires. Il a aussi un assortiment complets de grands mats, mats de mi-mine, huniers, perroquets, artimon, hunes, rames, aspects, et généralement tous les agrès nécessaires dans cette partie.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront servis avec soin, promptitude et à des prix très modérés.

Avis qui intéresse tout le monde.

Dans les magasins de P. DUPLESSIS, rue San Benito n. 32, se vendent, à dater du 1er janvier 1843, les articles suivants:

Les BELLES BOUGIES de URUGUAY, prix en gros 7 piastres l'arrobe, le SAVON SUPERIEUR DU CERRO, à 8 piastres le quintal, la CHAUX déjà si connue par sa bonne qualité, faite au Cerre, se vendra mesurée à des prix très modiques.

Navires en Charge.

En charge pour Rio-Janeiro, touchant à Ste.-Catherine. L'imposant brick Indien de Rouen, reconnu généralement partout où il a paru d'une marche supérieure, commandé par le capitaine Fremont, partira pour lesdites destination incessamment il prendra du fiât et des passagers qui trouveront sur son navire toutes les commodités confortables que l'on peut désirer en mer, on peut s'adresser pour traiter du fiât et passagers, 1.0 à M. Mainez, courtier maritime, ou à M. le capitaine Louis G. Fremont à son bord et chez M. Escher, consignataire.

PARA BUENOS-AIRES.

La hermosa banda francesa Ducoëdic, su cap. Mr. Laplume, saldrá para dicho destino el sábado próximo admite fiere y pasajeros en la cámara y en el entrepuente, las personas que quieran tratar para una ú otra cosa pueden dirigirse a su consignatario D. P. Duplessis, Calle de San Benito, núm. 30.

COURRIERS.

Pour Canelones, San José, Colla, Durazno, Soriano, Mercedes, Sandú, Florida, San Salvador el Salto, sortent les 1, 8, 16, et 24 de chaque mois.
Pour Maldonado, Minas, San Carlos, et Rocha le 1 et 16; pour le Cerro-Largo, le 7 et 22.

Le Gérant Jh. REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNAUD.